

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mille quinze et le vingt-deux septembre, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à 20 H 30, en mairie de Campagnac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Jean-Michel LADET, Maire.

Etaient présents : Mmes Labeaume, André, Croizier. Visier. MMs Guiral, Boussac, Belloc, Puel, Causse.

Lecture et approbation du compte-rendu de la réunion du 25/08/2015.

MAISON DES SERVICES :

Le conseil municipal à l'unanimité décide la dissolution du budget Annexe "Maison des Services" et le transfert des écritures à la Communauté des communes Lot et Serre.

SALLE D'ANIMATION CULTURELLE :

Les réunions de chantier hebdomadaires font état d'une avance sur le planning arrêté à l'ouverture de l'opération et d'une modification concernant la création d'une porte d'accès aux toilettes pour la salle de réunion. Après examen, le conseil municipal a également fait le choix des couleurs du crépi extérieur (Terre de sienne et beige orangé).

TRAVAUX BATIMENTS :

GENDARMERIE :

Lecture de la lettre du Colonel LE MEUR au sujet des différents travaux à réaliser dans le pavillon annexe à la gendarmerie. Il sera proposé à l'occupant du logement que la mairie prenne en charge l'acquisition du revêtement et il sera demandé prioritairement, un devis à M. MALBERT pour la réfection de la toiture (125 m²).

MAIRIE :

Sur avis du chauffagiste qui assure la maintenance des équipements du bâtiment Mairie/OPDHLM, il sera de plus en plus difficile de procéder aux réparations de ces anciennes chaudières dont les pièces détachées ne sont plus disponibles. Le remplacement de celle de la mairie est évalué à environ 4 000 €. L'OPDHLM sera contacté pour un éventuel remplacement de l'ensemble des chaudières du bâtiment par des chaudières à granulés.

CIMETIERE :

Le mur de l'ancien cimetière se dégrade sur une partie. Compte-tenu du montant de la réparation estimée à environ 30/35 000 € pour 600 m² de mur, le conseil municipal évoque soit sa réparation à minima pour environ 8 000 € ou une opération de réfection totale par tranches sur 4 ans.

A LA CC LOT ET SERRE :

VOIRIE :

Sébastien BOUSSAC rappelle les travaux restant à réaliser en fonctionnement par la CC Lot et Serre sur le territoire communal et évoque, entre autre, les projets de Caumels et Selon dans les prévisions 2016.

.../...

TRANSMISSION DU PATRIMOINE AGRICOLE :

Une action de formation à l'attention des agriculteurs de plus de 55 ans est engagée par l'Association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural (ADDEAR) en partenariat avec le Parc des Grands Causses, la Direction des Territoires et la communauté de Communes Lot et Serre. A ce titre, une réunion est programmée à Canet d'Olt le 2 octobre prochain.

REFORME TERRITORIALE :

Le loi NOTRé qui redessine la carte de l'intercommunalité doit être arrêtée en novembre prochain sur les propositions préfectorales groupant les communautés de communes de Campagnac avec celle de St Geniez et celle de Sévérac avec Laissac.

Après plusieurs réunions des communautés et communes concernées, il paraît plus judicieux pour la majorité de celles-ci, afin d'éviter un éclatement du territoire, d'établir un seul regroupement entre ces 4 communautés de communes.

Il est par ailleurs, signalé, que :

Sévérac le Château et les communes de cette communauté de communes formeront prochainement une commune nouvelle de 4 200 habitants et que

Le Président (J. Blanc) de la Communauté de Communes de La Canourgue paraît également intéressé par un regroupement avec la CC Lot et Serre.

Un amendement au projet pourrait donc être présenté rapidement au Préfet avec la proposition d'un regroupement des 4 communautés de communes.

La Loi préconise également de réduire à 60 les 180 syndicats existants.

QUESTIONS DIVERSES :

APE Ecole : En raison des travaux dans la Salle des fêtes, l'association des parents d'élèves indique qu'exceptionnellement il n'y aura pas de spectacle de fin d'année à l'école ni de repas de Noël.

Rythmes Scolaires : Le point est fait par E. Labeaume sur le coût engendré par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires 2014/2015 qui présente également, le projet pour l'année scolaire à venir sur les mêmes bases de fonctionnement.

RASED : Acceptation de la demande du service de psychologie scolaire RASED de Millau, présentée par Mme ROUALDES qui intervient sur l'école de Campagnac. Le conseil municipal accepte le versement de 1 € par enfant pour l'année scolaire 2015/2016.

Panneaux de signalisation : Audrey ANDRE fait part de l'avancement du projet des divers panneaux de signalisation (totems entrées du village, Lotissement Le Devez, passages piétons...)

Invitation à l'inauguration du Relais des Mousquetaires de St Laurent d'Olt le 26 septembre prochain, Et Lecture d'une lettre de félicitations et satisfaction de camping-caristes utilisant l'aire de Campagnac Ont clôturé cette séance du Conseil Municipal.